



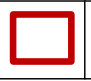


Prescriptions de freinage	jusqu'à 30 km/h : 34 % plus de 30 km/h : 38 %		jusqu'à 30 km/h : 35 % plus de 30 km/h : 50 %	
Commande de freinage	pneumatique	hydraulique	pneumatique	hydraulique
	à deux conduites		à une conduite	à deux conduites
	système Suisse avec prescription suisse	système Européen avec prescription suisse	selon prescriptions Suisse	système Européen avec prescription européenne

## Combinaison entre tracteur et remorque

Tracteur	équipé selon directives CH actuelles 		commande pneumatique	à deux conduites	système Suisse avec prescription suisse	✓	X	X	X	X
	équipé selon nouvelles directives 	EU				l'un ou l'autre des systèmes est obligatoire	commande pneumatique	à deux conduites	système Européen avec prescription européenne	X
					commande hydraulique					à une conduite
			commande hydraulique	à deux conduites	uniquement selon les prescriptions européennes	X	X	!	X	✓
			commande hydraulique	à deux conduites	avec valve de commutation prescriptions selon CH et EU	X	X	(✓)	X	✓
		option	commande hydraulique	à une conduite	Selon prescriptions Suisse	X	X	(✓)	X	(✓) <sup>1</sup>

<sup>1</sup>) Possible, si la remorque est équipée en conséquence (uniquement liaison avec soupape de frein de secours à commande électrique)

Legende		Selon l'UE seulement jusqu'à fin 2020 comme complément au système deux conduites.		Solution nationale spéciale pour un système à conduite unique aussi après 2020.
	X	Accouplement pas possible.		
	✓	Combinaison possible, même équipement entre le tracteur et la remorque.		
	(✓)	La remorque freine plus fort que le tracteur. Plutôt non problématique sur la route. Au contraire, peut provoquer un glissement de la remorque dans le terrain.		
	(✓)	Plage de freinage compatible dans le freinage partiel. En cas de freinage maximal, le tracteur est en surfreinage.		
!	Peuvent être accouplés, mais configuration très dangereuse. La remorque pousse le véhicule tracteur.			